ville.louiseville.qc.ca

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE
(En raison de la pandémie de la COVID-19)

Aux personnes habilitées à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 705 amendant le règlement de zonage numéro 622 – Suppression de la zone P11, modifications des zones R20 et R24 et création de la zone R50, la soussignée greffière de la Ville de Louiseville, donne avis public de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 14 décembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le projet de règlement cité ci-haut.

L'objet de ce règlement est permettre et régir le changement de vocation de l'actuel immeuble abritant le centre communautaire et de la zone qui le contient.

Ainsi, la zone où est situé l'actuel immeuble abritant le centre communautaire à vocation publique (zone P11) sera supprimée et une nouvelle zone à dominance résidentielle (zone R50) sera créée. Il est également opportun de modifier les limites des zones R20 et R24 en tenant compte des usages qui y sont effectués pour ajouter certaines propriétés à la zone à dominance résidentielle (zone R50).

Ce projet de règlement concerne les zones P11, R20 et R24 :

Avant modification

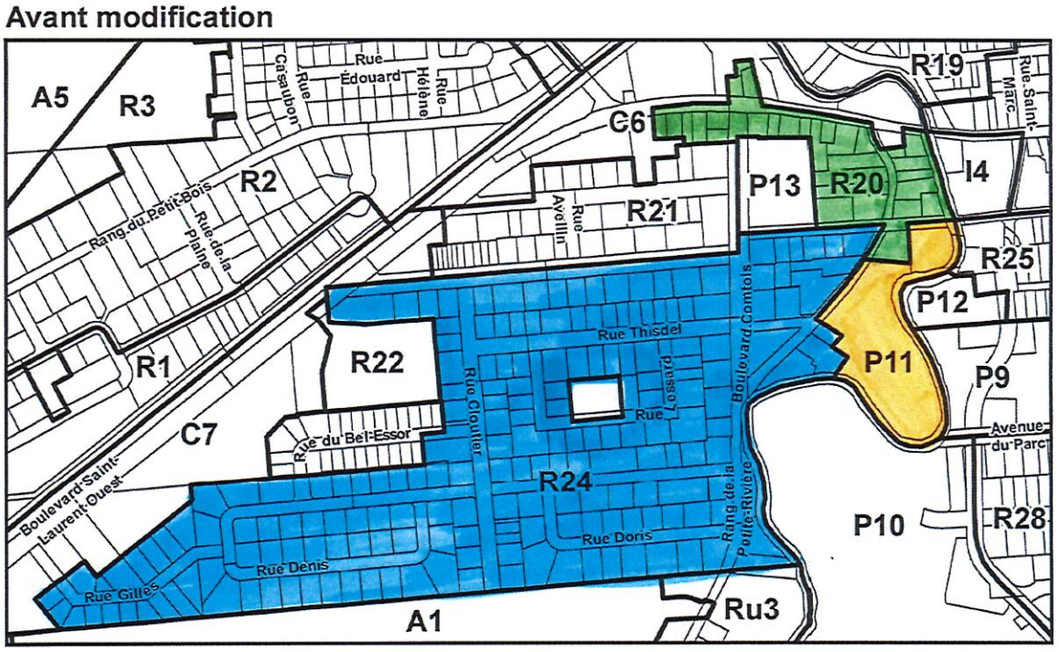

La zone P11 est actuellement composée des lots 4 019 475 et 4 019 476, et délimitée comme suit, à savoir :

- Au Nord par le rang de la Petite-Rivière (ptie lot 4 021 028), par le lot 4 019 477, et la rue Marcel (ptie lot 4 021 025) ;
- Au Nord-Est par la petite rivière du Loup ;
- À l'Est par la petite rivière du Loup ;
- Au Sud par la petite rivière du Loup ;
- Au Sud-Ouest par la petite rivière du Loup, par les lots 4 019 478 et 4 019 481 ;
- À l'Ouest par le lot 4 019 477 ;
- Au Nord-Ouest par le rang de la Petite-Rivière (ptie lot 4 021 028).

Téléphone : 819 228-9437 | Télécopieur : 819 228-2263
105, avenue Saint-Laurent, Louiseville (Québec) J5V 1J6

La zone P11 sera remplacée par la zone R50

Après modification

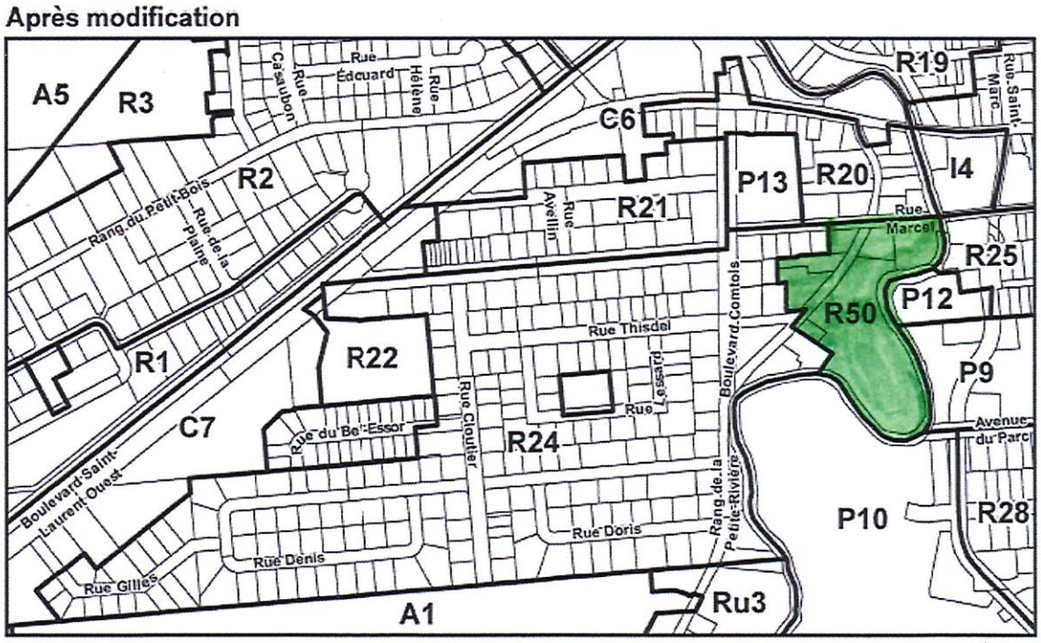

La nouvelle zone R50 sera créée et composée des lots 4 019 491 (*provient de R24*), 4 019 477 (*provient de R20*), 4 019 475 (*provient de P11*), 4 019 476 (*provient de P11*), 4 019 481 (*provient de R24*), 4 019 493 (*provient de R24*) et 4 019 492 (*provient de R24*) ou tous lots spécifiquement créés en remplacement de ces derniers ;

La nouvelle zone R50 sera délimitée comme suit, à savoir :

- Au Nord par le lot 4 019 496, 4 019 495, 4 019 498 et par la rue Marcel (ptie lot 4 021 025) ;
- Au Nord-Est par la petite rivière du Loup ;
- À l'Est par la petite rivière du Loup ;
- Au Sud par la petite rivière du Loup et par les lots ptie 4 019 501 et ptie 4 019 499 ;
- Au Sud-Ouest par la petite rivière du Loup et par le lot 4 019 478 ;
- À l'Ouest par les lots 4 019 501, 4 019 497, 4 019 498 et la rue Marcel (ptie 4 021 025) ;
- Au Nord-Ouest par le lot 4 019 478, par le rang de la Petite-Rivière (ptie lot 4 021 028), et ptie 4 019 495.

En raison de la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal doit remplacer l'assemblée publique de consultation requise par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par une consultation écrite.

Les personnes désirant s'exprimer sur ce projet de règlement peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit d'ici le **4 février 2021** au Service de l'urbanisme, des permis et de l'environnement, de la manière suivante :

- Par la poste : 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville (Québec), J5V 1J6 ;
- Par courriel : urbanisme@ville.louiseville.qc.ca ;
- Dans la boîte à courrier : située à l'entrée de l'hôtel de ville 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville (Québec) J5V 1J6 ;

Les commentaires reçus seront transmis au conseil municipal avant l'adoption du second projet de règlement.

Le projet de règlement numéro 705, contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement ainsi que toute la documentation relative à cette modification, le cas échéant, seront disponibles pour consultation sur le site internet municipale à l'adresse **louiseville.ca/reglement705**.

Donné à Louiseville
Ce 20e jour du mois de janvier 2021

Maude-Andrée Pelletier
Greffière